

**COMPTE-RENDU DU BUREAU  
DU CST DU 1er JUIN 2021  
EN PRESENCIEL**

Le Bureau du CST s'est réuni le 1er juin 2021 de 18 à 20 heures, en présenciel. Étaient présents Pierre HOLUIGUE Michèle BEAUDRY Ghislain LOMBARD Didier PROBST Eugène MAUREL Alain LACASSIE Gérard MIQUEL Michel RANSOU.

Jean BEAUDRY était excusé.

**1 PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE :** la date en reste fixée au samedi 18 septembre 2021 à 18 heures, à l'amphithéâtre de la Bourse du Travail de TARBES. Elle sera suivie d'un apéritif dans les locaux du Club. Gérard MIQUEL a obtenu l'accord de la Mairie de TARBES. Il y aura lieu de confirmer l'invitation à Mme BRUNET, MM DA COSTA et TREMEGE.

Le tiers sortant des membres du Bureau comprend Françoise POUGET MOLINER, Alain LACASSIE et Gérard MIQUEL, tous volontaires pour continuer.

Un appel à candidatures est toutefois lancé auprès des membres du Club pour participer au prochain Bureau.

**2 COURRIER :** la SNSM (station d'HENDAYE) nous a adressé un appel à don. Il lui sera versé cinquante euros, comme les autres années.

**2 FINANCES DU CLUB :** le compte courant s'élève à 230 euros environ €. Les trésoriers veilleront à encaisser au plus vite les chèques entrant, et à payer sans retard les échéances à venir, quitte à faire un transfert de trésorerie depuis le compte d'épargne, afin d'éviter de payer des agios.

Quelques gros paiements attendent :

les réparations de menuiserie au bateau (environ 900 €), pour lesquels une facture a été demandée à Manech.

La prime d'assurance à MMA pour le bateau (2 338 €). La période de pénalité suite à une série de sinistres en 2018 prend fin au 1er juillet 2021. Nous ne retrouverons pas le montant de 2018, vu que le calcul de la prime a pris environ 400 € sur ces deux ans pour d'autres raisons . Un contact a été pris, cependant, avec l'assureur, qui serait prêt à « faire un effort » si nous lui justifions des soins que nous apportons à la conservation de l' HIPPOCAMPE. Il est demandé au trésorier de réunir les factures d'une année pour le bateau, en vue de cette justification. La prime de 2 338 € est à payer avant le 1er juillet, quoi qu'il arrive.

**2 OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS :** une réunion est prévue le 11 juin.

**3 FETE DE LA MER ET DU LITTORAL DU 24 au 27 JUIN, REPORTEE DU 7 AU 10 JUILLET :** voir avec Eric SAINT MARTIN et Jean-François RULH si une conférence sur les comptages aux BRIQUETS est possible.

**4 BATEAU** : Gérard, Ghislain et Jean se rendront à HENDAYE le 7 juin pour replacer les deux extincteurs de soute, et ramèneront les trois autres extincteurs pour vérification.

L'accès à l' ESPAGNE reste fortement déconseillé à cause de la crise sanitaire. Le bateau est toléré dans les eaux espagnoles, mais ne peut accoster sur le sol espagnol.

Le CODEP a diffusé une note de rappel du Secrétariat à la Mer sur les procédures à suivre en cas d'accident de plongée. Ces procédures font intervenir une série de services dont l'articulation apparaît très complexe, et chronophage, très préjudiciable dans un moment de stress. Il est conseillé aux DP, lorsqu'ils appellent à l'aide, de s'en tenir à la SNSM, et au sémaphore de SOCOA.

**5 VOYAGES** : 9 plongeurs participeront au voyage à l' ESTARTIT. Une crainte demeure quant aux éventuelles restrictions sanitaires pour l'accès et le retour de Catalogne (tests PCR).

**6 TELLEMENT TARBES** : une manifestation en faveur des sports de toutes sortes (mais de préférence avec compétition) est organisée par la Mairie le 3 juillet 2021. Il paraît difficile au Club de s'y montrer utilement, mais les volontaires qui voudront faire acte de présence et de représentation y seront appréciés.

**7 PRESIDENCE FEDERALE** : la lutte entre la liste DI MEGLIO (élue en mars) et la liste DINDINAUD est engagée devant les instances administratives du sport. La liste élue, quoique contestée, n'est pas invalidée.

## **8 QUESTIONS DIVERSES :**

Stage enfants : le Club contribuera comme les années précédentes, pour 15 € par unité, ce qui fera une enveloppe d'environ 400 €.

Utilisation de la salle du Club : il est demandé aux adhérents de respecter les réunions qui s'y tiennent, et de ne pas les troubler par la tenue simultanée d'apéritifs ou d'activités perturbatrices.

## **9 PERMANENCES**

5 juin Gégé MAUREL  
12 juin Gérard MIQUEL  
19 juin Ghislain LOMBARD  
26 juin Michèle BEAUDRY  
3 juillet Gérard MIQUEL

**10 PROCHAIN BUREAU** : mardi 6 juillet 2021, en présenciel si possible, à 20 heures 30, sauf contraintes sanitaires.

Dressé le 1er juin 2021

Le Président du CST  
Michel RANSOU